

FORMULAIRE DESTINÉ À LA COMMISSION DE CONCILIATION

A transmettre en **complément** des pièces requises visées
sur le site internet de la préfecture du Maine-et-Loire

Veillez cocher ce qui convient et compléter :

✓ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

STATUT DANS CE DIFFEREND : Bailleur Mandataire Locataire Association de locataires Autre (à préciser) : _____

Civilité : M. ou Mme

NOM ET PRENOM ou RAISON SOCIALE :

Adresse actuelle :

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____ @ _____

Mandataire : _____

Adresse : _____

✓ IDENTIFICATION DE LA PARTIE ADVERSE

STATUT DANS CE DIFFEREND : Bailleur Mandataire Locataire Association de locataires Autre (à préciser) : _____

Civilité : M. ou Mme

NOM ET PRENOM ou RAISON SOCIALE :

Adresse actuelle :

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____ @ _____

Mandataire : _____

Adresse : _____

✓ LOCAUX CONCERNES PAR LE DIFFEREND

Appartement de ____ pièces ____ m²

Maison de ____ pièces ____ m²)

Immeuble(s)

Adresse des locaux : _____

Bail ayant pris effet le : ____ / ____ / ____ et fin le : ____ / ____ / ____

(ou toujours en cours)

Montants du loyer : _____ € , des provisions pour charges : _____ €

du dépôt de garantie : _____ €

N.B. : Vous devrez nécessairement joindre une copie intégrale du bail reprenant l'identité des parties, la description de la chose louée et les conditions.

Date : ____/____/____

Nom et prénom du signataire : _____

Signature du demandeur : _____

N.B. : La signature est celle du demandeur ou de son représentant légal si le demandeur est un mineur ou un majeur protégé.

Formulaire et dossier complet à transmettre à l'une des adresses suivantes :

Voie postale :

Direction Départementale des Territoires
Cité Administrative
Service Construction Habitat Ville
Unité Habitat Privé
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS cedex 01

Voie électronique : ddt-commission-conciliation@maine-et-loire.gouv.fr

Vous pouvez également contacter le secrétariat de la CDC par téléphone au 02 41 86 63 19 (Sylvie DURAND) ou au 02 41 86 66 09 (Marie-Isabelle LEMIERRE – Chef d'unité)